

# Les dossiers prioritaires de l'animation au cœur des RAF

## Institutionnel

La 9<sup>e</sup> édition de l'événement a été l'occasion d'évoquer France 4, dont l'avenir envisagé par le gouvernement suscite de vives inquiétudes, et d'aborder la situation du long métrage d'animation français, toujours préoccupante.

★ La 9<sup>e</sup> édition des Rencontres Animation Formation (RAF) s'est tenue les 16 et 17 novembre à Angoulême. Cette manifestation, dont le but est d'inviter les acteurs du secteur de l'animation – écoles, professionnels et institutionnels – à dialoguer autour de sujets communs, est organisée par le Pôle Image Magelis, en partenariat avec le CNC, le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA), l'Afdas (fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs), la CPNEF Audiovisuel (Commission paritaire nationale emploi et formation), Audiens (groupe de protection sociale dédié aux professionnels de la culture, de la communication et des médias) et la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam). Les RAF ont été précédées, le 15 novembre, par la troisième édition des Rencontres Animation Développement Innovation (Radi), proposée par le Pôle Image Magelis, avec le soutien du CNC, de la CPNEF Audiovisuel, de la Ficam et du SPFA. L'objectif de cet événement est de traiter des enjeux de la recherche et du développement (R&D) pour les studios d'animation français. Les Radi et les RAF, conçues par René Broca, ont réuni plus de 300 participants.



Les RAF se sont tenues les 16 et 17 novembre à Angoulême.

nis aux RAF. *“Cette proposition, c'est tout simplement un contre-sens historique, s'est indigné Stéphane Le Bars, délégué général du SPFA. Aucune offre numérique ne peut rencontrer le succès sans une offre linéaire puissante”*. Force est de constater, comme le souligne le délégué général, que c'est la diffusion antenne qui permet de créer la notoriété des programmes, et donc ensuite d'assurer le plébiscite de ces derniers en replay. En outre, comme il l'a souligné, des exemples à l'étranger ont montré que, lorsqu'une chaîne se voyait désormais cantonnée à une exposition exclusivement numérique, ses investissements dans les programmes diminuaient fortement. Or, *“le groupe France Télévisions représente*

*50 % des investissements des diffuseurs français dans le secteur de l'animation”*, rappelle à juste titre le SPFA. On en déduit donc aisément les conséquences dramatiques qu'un changement de mode de diffusion de France 4 aurait sur toute l'industrie. *“Il va falloir se mobiliser pour sauver cette chaîne”*, a prévenu Stéphane Le Bars.

## Le long métrage, axe majeur

La situation du long métrage d'animation français a été également longuement traitée aux RAF. Les problèmes de financement persistent et le nombre de films entrant en production reste faible. Pour preuve, cette année, au mois de septembre, le CNC ne comptait seulement que quatre films agréés.

Il s'agit de *Minuscule – Les Mandibules du monde*, d'Hélène Giraud et Thomas Szabo (Futurikon), *Les Hirondelles de Kaboul*, d'Eléa Gobbé-Mévellec et Zabou Breitman (Les Armateurs), *Pachamama*, de Juan Antin (Folivari), et *La Traversée*, de Florence Miaille (Les Films de l'Arlequin). *“On ne peut pas se contenter de porter si peu de films par an sur le marché français au regard des talents et du savoir-faire que nous avons, et de la capacité de ces longs métrages à voyager dans le monde”*, a indiqué Stéphane Le Bars. L'une des solutions pour favoriser l'augmentation de la production de films serait d'obtenir de la part des chaînes françaises une plus grande implication dans leur financement. *“Ce qui a permis le succès des programmes d'animation, c'est l'obligation qui a été donnée aux diffuseurs de les soutenir. Ces obligations n'existent pas pour le long métrage. De fait, nous rencontrons des difficultés à dynamiser les apports des chaînes”*, a poursuivi Stéphane Le Bars. Toutefois, pour certains professionnels, on peut difficilement compter sur le fait qu'un jour les diffuseurs pourraient davantage considérer les longs métrages d'animation. Pour Jacques Bled, président d'Illumination Mac Guff, la solution est plutôt à trouver dans la mise en place d'un mécanisme européen autour du financement des films. Toujours est-il que Stéphane Le Bars a précisé que des discussions avaient été entamées avec le CNC pour optimiser la situation du long métrage d'animation français. *“Mais ces discussions avancent lentement”*, a-t-il déploré.

Lucas Fillon

## Favoriser la production de films en obtenant des chaînes françaises une plus grande implication

Lors des RAF, il a été évoqué l'un des sujets d'actualité les plus brûlants : la remise en cause du mode de diffusion de France 4, devenue depuis le printemps 2014 la chaîne jeunesse de France Télévisions et donc le canal du groupe proposant la plus importante offre de programmes d'animation. En effet, il y a quelques jours, le journal *Le Monde* a révélé, que, selon un document de travail du ministère de la Culture, le gouvernement envisagerait de basculer intégralement France 4 sur le numérique. Bien que Françoise Nyssen, la ministre, a précisé que ce document n'avait pas été validé, l'idée même que cette suggestion ait pu être émise a suscité l'incompréhension et l'inquiétude des professionnels réu-

## Forte hausse de l'emploi

★ Au sein d'un communiqué, le SPFA a résumé et commenté les chiffres de l'emploi dans le secteur de l'animation présentés par Audiens dans le cadre des RAF. *“Pour la seconde année consécutive, l'animation française enregistre une forte hausse (+ 15 %) de sa masse salariale à 138 M€ en 2016 (...). Par rapport à 2014, cette croissance atteint 33 % démontrant pleinement l'efficacité des différents crédits d'impôts modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (crédit d'impôt cinéma et audiovisuel, crédit d'impôt international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle traduit également la capacité des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des œuvres”*. Le syndicat poursuit : *“en 2016, 6 200 salariés ont exercé dans le secteur, soit 700 de plus que l'année précédente (+ 13 %) dont 150 de plus en CDI. Cette catégorie enregistre la plus forte croissance (+ 24 %) même si le secteur reste majoritairement (84 %) composé de*

*salariés sous contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU). Le nombre d'heures travaillées atteint 5,5 millions en 2016 (+ 18 % par rapport à l'année précédente). Le secteur reste marqué par la forte présence des jeunes actifs en son sein. 75 % des techniciens en CCDU et plus de 60 % du personnel en CDI ont moins de 40 ans”*.

Le SPFA ajoute : *“La féminisation du secteur est en cours, la proportion de femmes qui entrent dans le secteur augmentant d'année en année. En 2016, les femmes représentent 42 % du personnel permanent et 32 % des salariés sous CDD d'usage. Si les différentiels de rémunération persistent (de l'ordre de 5 à 10 % en fonction du contrat de travail, du poste occupé, du statut de cadre ou de non cadre), ils ont tendance à se réduire et restent nettement inférieurs aux écarts constatés sur l'ensemble de la population active”*.

Le syndicat conclut : *“Après sa performance historique à l'exportation en 2016 avec 106,3 M€ de recettes, ces chiffres de l'emploi traduisent le dynamisme de l'industrie française, la capacité entrepreneuriale des producteurs indépendants qui la composent et l'action déterminante des pouvoirs publics”*.